



Carrefours de l'innovation agronomique



28 mars 2024- VetAgroSup





➤ **Regards croisés sur les conditions d'émergence et de diffusion des innovations institutionnelles et organisationnelles en faveur de systèmes alimentaires durables**

Projets agroécologiques locaux : entre refus d'affichage politique et militantisme assumé

Comparaison entre deux territoires héraultais



Premiers résultats de recherche issus du projet FAPO (Les Futurs de l'agroécologie paysanne en Occitanie)

Projet de recherche-action initié et porté par **Denis Pesche** (CIRAD de Montpellier, directeur UMR ART-Dev)

une **15e de chercheurs** impliqués avec des compétences pluridisciplinaires (5 agronomes et biologistes, 5 économistes et gestionnaires, 6 géographes, politistes et science de la communication)

6 organismes (CIRAD, CNRS, INRAE, ENSAT, VetAgro Sup et l'Université de Toulouse 2)

8 UMR (Agir, ART-Dev, Certop, Dynafor, Innovation, Moisa, Territoires et Certop)

Question principale de recherche : **Quelles conditions (sociales, économiques, techniques ou politiques) pourraient favoriser ou freiner, d'ici 2050, les innovations organisationnelles et institutionnelles en matière de transition agroécologique « paysanne » en Occitanie ?**

Durée du projet : 3 ans, 2021-2024

Financement : l'ADEME (dispositif CO3) + les fondations Carasso et Agropolis.

3 partenaires : le **réseau InPACT Occitanie** qui regroupe 9 associations d'agriculteurs + l'**UMR ART-Dev** + le bureau d'étude **SOLAGRO**

Ces 2 cas d'étude ont été choisis :

❖ parce qu'on peut y observer des **pratiques agroécologiques, paysannes ou en agriculture biologique**

❖ **des similitudes territoriales :**

monoculture de la vigne

tensions foncières

arrivée de « néo-ruraux »

❖ dans un souci de représentativité de la diversité des espaces : **rural éloigné des métropoles versus péri-urbain**

❖ 7 entretiens semi-directifs + une observation participante réalisés en janvier 2023 :

un formateur à Atelier Paysan ; le premier adjoint et la maire de la mairie de Félines-en-Minervois ; une animatrice technique à l'association Chemin Cueillant ; un maraîcher et arboriculteur, membre de l'association Chemin Cueillant ; la chargée de mission agriculture et alimentation au Pays Cœur d'Hérault ; un céréalier et producteur d'asperges, président du Bio CIVAM de l'Aude ; réunion de la Commission agriculture et alimentation du PAT Pays Cœur d'hérault du 12/01/2023.

Cas n°1 : Félines-en Minervois (494 habitants)

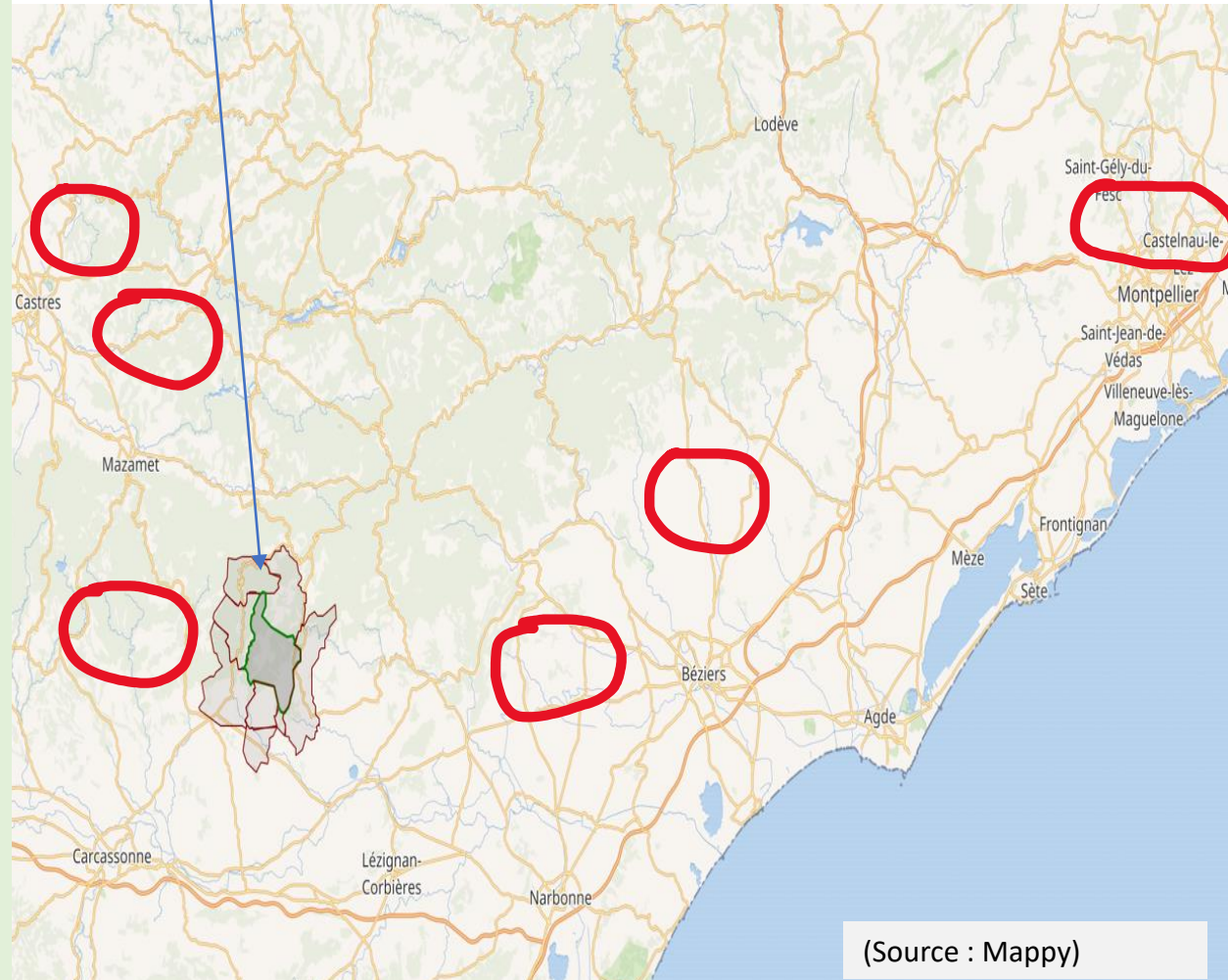
Soutien municipal à l'installation de nouveaux agriculteurs en AB (hors viticulture) avec acculturation progressive à une agroécologie perçue encore floue mais attractive pour les élus en place

16 habitants /km²
superficie de 29,87 km²
altitude variant de 149 à 900 m

0,95 % de zones urbanisées
19 % de zones agricoles
hétérogènes
10 % de cultures permanentes
54 % de forêts
18% de milieux à végétation
arbustive ou herbacée

63,9 % de résidences principales
26,4% de résidences secondaires
9,6 % de logements vacants

(Sources : INSEE 2020 + données
2018 du ministère de l'écologie et de
l'Institut national de l'information
géographique et forestière)



(Source : Mappy)

A Félines-en Minervois, diverses innovations institutionnelles non revendiquées comme formellement agroécologiques mais qui s'y apparentent toutefois...

Actions publiques en lien direct avec l'agroécologie

❖ La commune a rallié, en 2021, le **Projet alimentaire territorial (PAT)** lancé par le PNR du Haut Languedoc.

❖ Elle a favorisé aussi l'installation, en 2022, de l'antenne Grand Sud de l'association **Atelier Paysan** :

- qui ambitionne un « *changement de modèle agricole et alimentaire radical* » en misant sur l'auto-construction de machines, outils ou bâtiments « *adaptés à une agroécologie paysanne* ».

- réclame une « *souveraineté technique* », « *l'autonomie par l'entraide et la réappropriation des savoirs et des savoir-faire* ».

- qui espère émanciper les agriculteurs « *de l'ingénieur, du banquier, du numérique* »...

« *L'agroécologie, ça m'intéresse, mais je ne sais pas ce que c'est !* » selon le premier adjoint, lui-même viticulteur bio

L'Atelier Paysan, *Reprendre la terre aux machines*, Le Seuil, Coll. Anthropocène, Paris, 2021.

Actions publiques en lien indirect avec l'agroécologie :

- ❖ Une équipe municipale « *militante et très engagée* » au sein d'une enclave politique ayant basculé à gauche depuis 2008
- ❖ Une ambition atypique de combiner quête d'auto-suffisance alimentaire, diversification agricole, « *pastoralisme municipal* » et revitalisation culturelle et artistique
- ❖ Une stratégie pour combattre l'exode rural et séduire actifs et « *néo-ruraux* » : 370 habitants en 2008 mais 510 en 2022 !
- ❖ Un lien entre changement démographique et politique :

Cette arrivée massive de ces « *gens qui venaient soit des villes ou d'autres régions ou pays* », « *très ouverts, avec des envies de culture, de vivre au village, de partager des choses ensemble* » va légitimer l'amorce d'une transition écologique et la remise en cause de la monoculture de la vigne que la mairie voudrait planter « *là où on ne peut pas mettre autre chose* ».

« L'idée, c'est qu'on a besoin d'avoir une production locale, une alimentation locale, l'essence est chère, les supermarchés sont loin. Carrefour est à 10 km. On a un grand territoire qu'on doit optimiser et l'élément manquant, c'était le *maraîchage*. »
(Entretien avec la maire de Félines)

« On s’est appuyés sur tous ces gens qui sont arrivés, qui voulaient fuir la pollution, apprécier la qualité de vie. (...)

On s’est dit, demain, les zones les plus fertiles dans la plaine, avec un gros potentiel agronomique, on ne va pas forcément les consacrer au vin qui n’est pas une priorité dans l’alimentation, donc on va imaginer que la destination des terres peut évoluer.

On est dans une vision à long terme, même pas le moyen terme et si ça se passe, on peut imaginer que la vigne se relocalise sur les côteaux. Et on pourrait alors faire des céréales, des légumineuses dans la plaine par exemple... »

(Entretien avec la maire de Félines-en-Minervois)

Une réaffectation envisagée de l’espace et des productions agricoles grâce à la préservation par la mairie de ses compétences en urbanisme

face à la Communauté de Communes « du Minervois au Caroux »

(15 communes-membres)

ACTIONS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

ACTIONS CULTURELLES

Retour, depuis 2010, d'un **éleveur ovin et de pratiques pastorales** sur 600 hectares de terres communales et de friches privées, y compris dans les vignes (conventions pluriannuelles de pâturage de la mairie)

Accueil de **résidences d'artistes**
Une **compagnie artistique** installée à demeure
3 salles de spectacle dont 1 privée

Mise à disposition par la mairie de terres en fermage de 9 ans pour favoriser l'installation d'un jeune **éleveur de chèvres et d'une éleveuse de porcs**

1 festival municipal : *Félines au féminin*

Aide à l'installation d'une **activité maraîchère et arboricole** en permaculture (après acquisition à l'amiable par la mairie d'un terrain propice et desservi en eau et construction d'un système de pompe solaire de l'eau dans la rivière)

1 spectacle par mois si possible: programmation culturelle des « Rugissantes »

Ancienne cave coopérative réhabilitée et reconvertie en « **tiers-lieu nourricier ou alimentaire** » pour transformer sur place divers produits locaux : miel, confitures, brassage de bière, artisan-boulangier...

1 projet de street art soutenu en 2022 par la DRAC pour embellir et requalifier les anciennes cuves en béton de la cave coopérative

Organisation d'un **marché hebdomadaire** de produits locaux offrant notamment des légumes

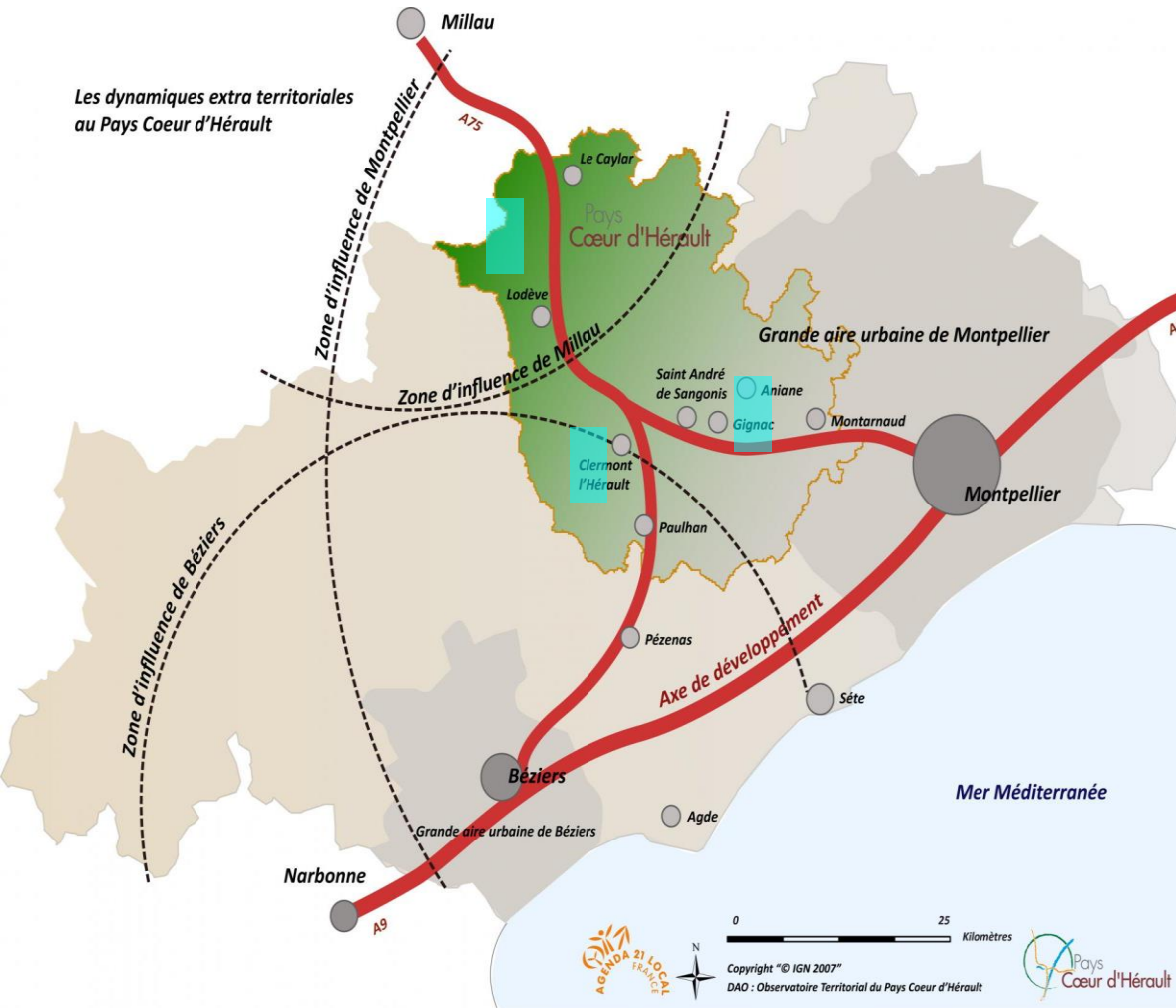
Rachat de la **superette** qui est **communale** depuis 2007

Cas n°2 : Le Pays Cœur d'Hérault

A la recherche d'un nouveau système alimentaire local et durable

(81 000 habitants mais 100 000 prévus en 2030...)

Les dynamiques extra territoriales
au Pays Cœur d'Hérault



85 habitants/km²

69% d'espaces naturels

23% d'espaces agricoles dont 49% en cultures permanentes

80 % de résidences principales

10,2 % de logements vacants

3 villes-centres

3 communautés de communes

77 communes

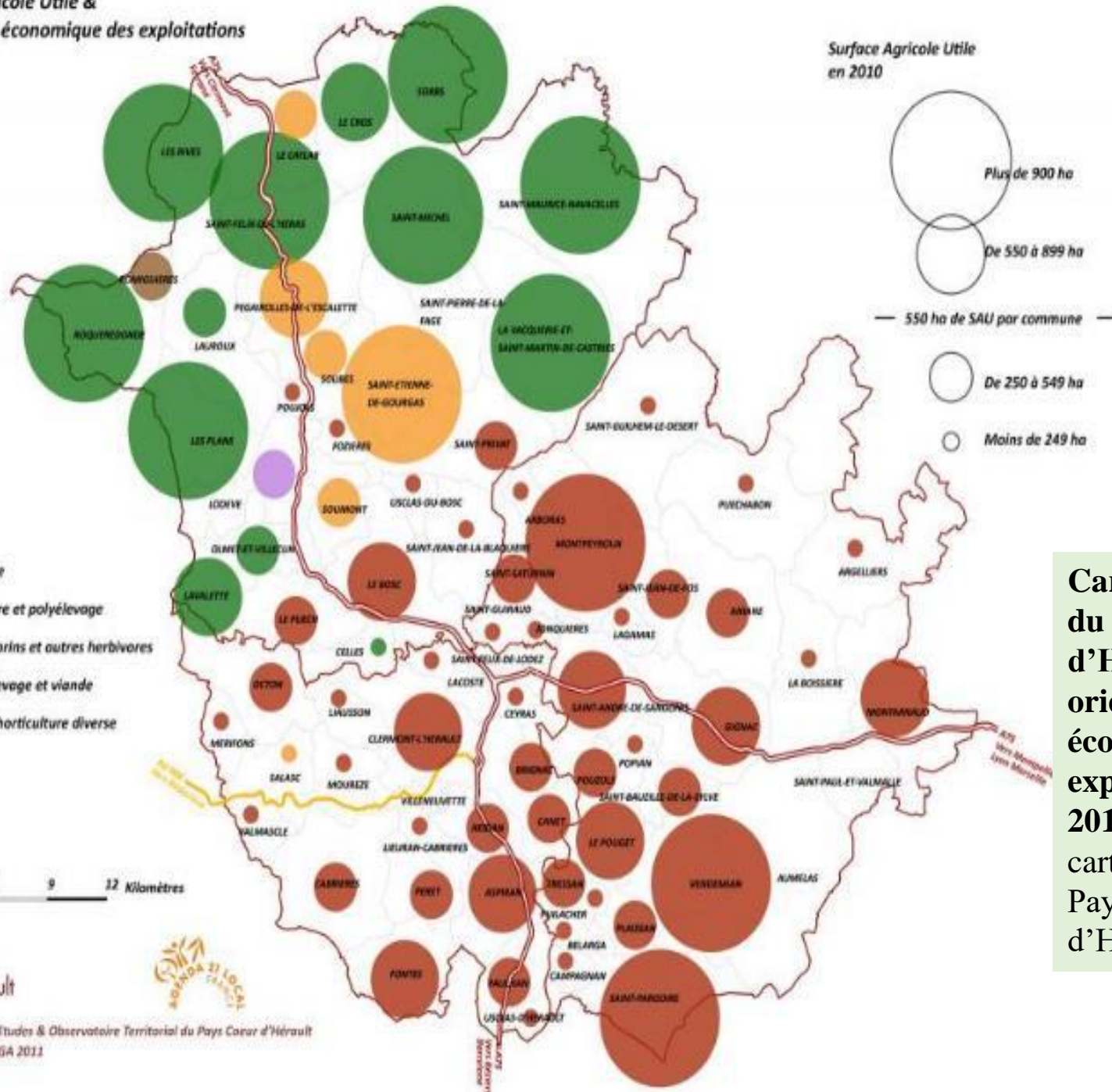
1700 agriculteurs

Prédominance de la vigne mais arrachage et de replantation de cépages de qualité entre 1980 et 2011 avec essor de signes de qualité

Émergence d'autres filières grâce à l'irrigation possible en plaine : grandes cultures, arboriculture, maraîchage, élevage ovin ou caprin

**Surface Agricole Utile &
Orientation économique des exploitations
en 2010**

Surface Agricole Utile
en 2010



**Carte de la SAU
du Pays Cœur
d'Hérault avec
orientation
économique des
exploitations en
2010 (source :
cartothèque du
Pays Cœur
d'Hérault)**

Pays Cœur d'Hérault : forte implication de la société civile en faveur de l'agroécologie paysanne mais légitimité contestée de ce territoire de projet

- ❖ Ici, ce sont les initiatives associatives et citoyennes en faveur des agricultures alternatives qui ont incité les élus locaux à opérer des transitions politiques alimentaires et agricoles
- ❖ Ce Pays ne s'est créé en 2003 qu'un an après la formation préalable de son Conseil de développement (CODEV), révélant son origine plus citoyenne qu'initialement politique.
- ❖ C'est également ce même CODEV qui a animé en 2018 les EGAAD (Etats généraux de l'agriculture et de l'alimentation durables).
- ❖ L'investissement agroécologique sur ce territoire se repère au travers du portage successif, à partir de 2012, de Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) :

priorité publique du « Bien manger » notamment en restauration collective

puis de nouveaux objectifs ont été définis depuis 2021 :

accès au foncier et au bâti en faveur de la diversification agricole
soutien des innovations agroécologiques et de la gestion de l'eau
alimentation de qualité pour tous et meilleure coordination de la chaîne alimentaire.

➤ **Pays Cœur d'Hérault : des innovations agroécologiques liées à la pression militante et au renouvellement démographique local**

Cette « alliance » originale entre consommateurs, collectivités territoriales et mondes agricoles se manifeste de plusieurs façons :

Nougarèdes Brigitte, et al. « Construire un système alimentaire territorial durable. Chronique d'une concertation territoriale en Pays cœur d'Hérault, France », *Norois*, vol. 262, no. 1, 2022, pp. 79-99.

❖ **Une redéfinition citoyenne des priorités alimentaires et agricoles en 2015**

❖ **Une auto-exclusion de la Chambre d'agriculture et de la FDSEA aux EGAAD de 2018 malgré les nombreuses relances du CODEV**

❖ **Le renforcement des liens déjà établis entre le CODEV et les représentants des agricultures**

alternatives (paysannes, biologiques ou agroécologiques) avec :

un maillage associatif local riche et bien organisé : AMAP, boutiques paysannes, marchés paysans, Humus Sapiens, Colibris, Paysarbre, Terres Vivantes, Nature et Progrès

le soutien de la Confédération paysanne et du réseau InPACT (Initiatives pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale)

❖ **Ces militants agricoles alternatifs ont été porteurs d'innovations organisationnelles en opérant un décloisonnement entre le politique et la société civile**
qui a contribué à politiser les enjeux alimentaires et agricoles locaux et à les polariser autour des demandes d'agroécologie paysanne.

❖ **La « coordination de ces nombreuses initiatives associatives locales » serait toutefois perfectible et réclamée à présent par les acteurs locaux**

Solans J., Jarrige F., *Analyse de la mise en place d'une démarche de gouvernance alimentaire au sein du Pays Cœur d'Hérault*, 2022. hal-03904088

❖ **Comme précédemment, on constate un changement démographique :**

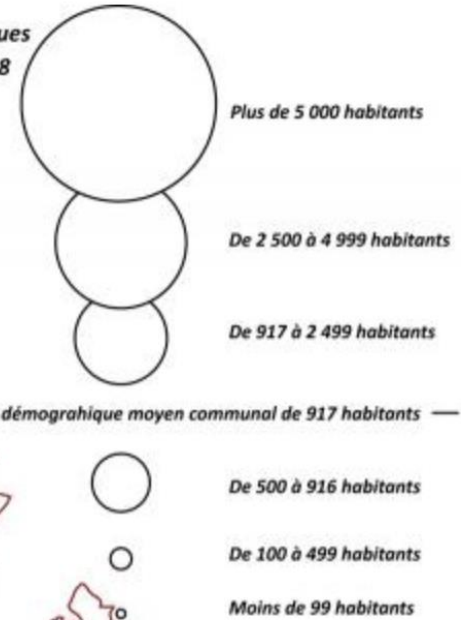
entre 2008 et 2017, la population a augmenté de 17 % à la différence des 12,3 % de croissance observés en moyenne dans l'Hérault

❖ **Un renouvellement de la population qui génère des aspirations locales à une transition alimentaire et agricole**

Raveneau Aurore, *La transition agroécologique et alimentaire (TAA) en Pays Cœur d'Hérault : conditions d'émergence, caractéristiques et enjeux de développement : : mieux comprendre pour consolider et déployer la transition, mémoire de stage pour le Master Innovations et Politiques pour une alimentation durable*, C. Blatrix et S. Fournier (dir.), Montpellier SupAgro, 2022.

**Démographie communale
dans le Pays Coeur d'Hérault
en 2008**

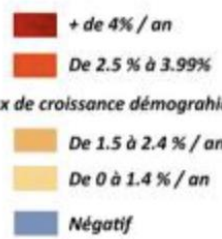
**Poids démographiques
communaux en 2008**



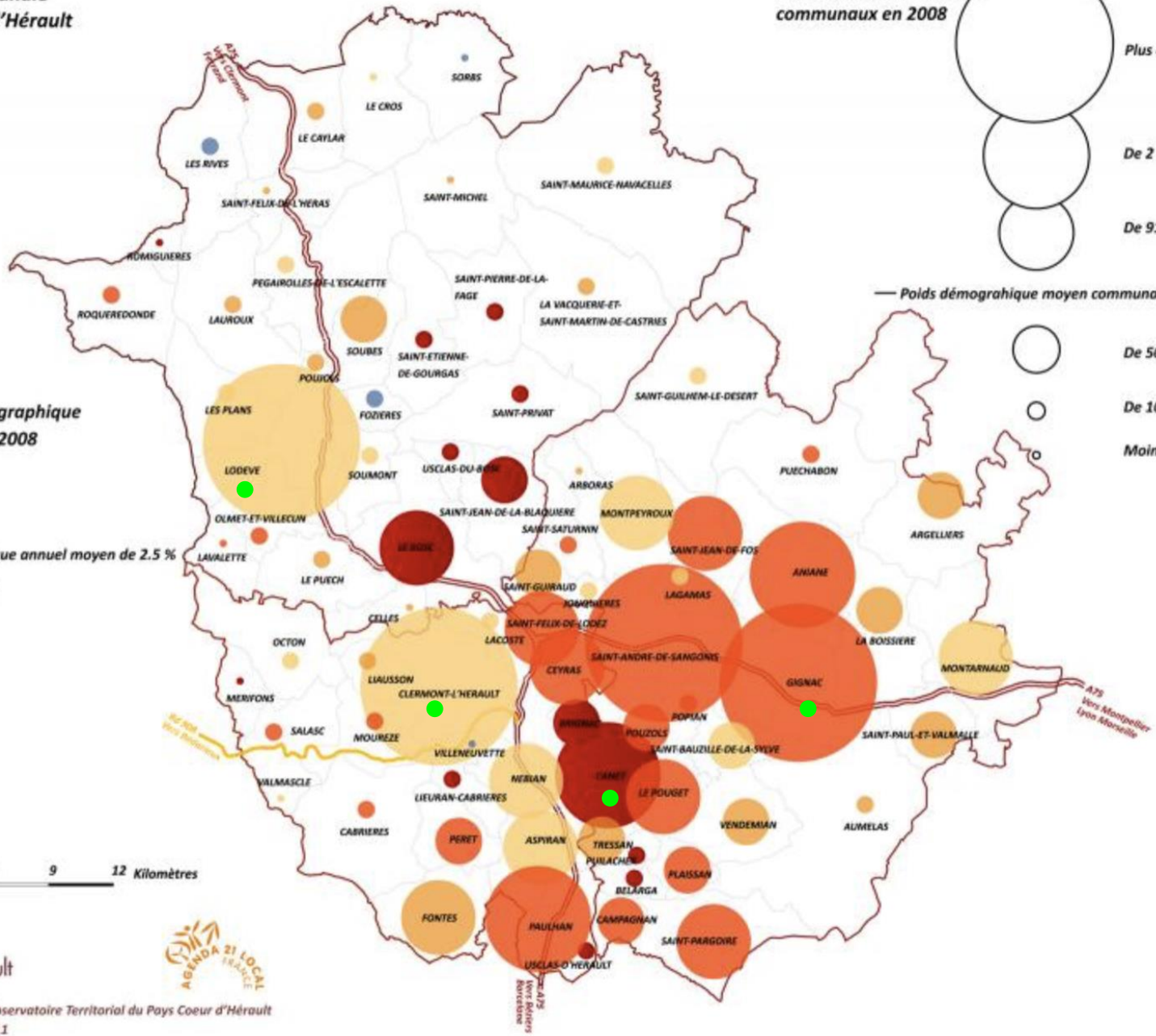
Plus de 5 000 habitants
De 2 500 à 4 999 habitants
De 917 à 2 499 habitants
De 500 à 916 habitants
De 100 à 499 habitants
Moins de 99 habitants

— Poids démographique moyen communal de 917 habitants —

**Taux de croissance démographique
annuel moyen de 1999 / 2008**



Taux de croissance démographique annuel moyen de 2.5 %



➤ Des innovations agroécologiques reprises ensuite au plan institutionnel : apports et limites de l'animation à l'échelle du Pays

❖ Un territoire de projet en position de médiateur

Un « *pari sur le décloisonnement* » des acteurs grâce à un système rémunérant les participants :

le réseau Inpact avec Terres vivantes, CIVAM, Terracoopa, Terres de Liens...
la Chambre d'agriculture dirigée par la FNSEA
la SAFER avec Terres de Liens

Un coût global de 450 000 euros

❖ Mais une précarité des postes d'animation territoriale...

❖ ... qui reflète la fluctuation des volontés politiques et la légitimité contestée du Pays auprès des élus communaux et intercommunaux

« Toutes ces structures qu'on mobilise, on conventionne avec eux, on les finance même lorsqu'elles ne viennent qu'à une seule réunion ! Ça s'inscrit dans le cadre d'une convention plus globale de partenariat pour participer aux Commissions, aux réunions du PAT, pour mener aussi des actions hors PAT sur le territoire (structuration de filières, appui à l'installation, etc...). »

(Entretien avec la chargée de mission du PAT Cœur Pays d'Hérault)

« On a un manque de portage politique, c'est clair, notamment parce qu'il y a beaucoup d'élus viticulteurs, issus du conventionnel et c'est un frein principal dans le Pays et les Com Com. » (Entretien avec la chargée de mission du PAT Cœur Pays d'Hérault)

Le Saout, R. « L'intercommunalité, un pouvoir inachevé », *Revue Française de Science Politique* 50 (3), 2000.

➤ Quels freins et leviers pour les innovations institutionnelles et organisationnelles en agroécologie ?

1. Les néo-ruraux, vecteurs d'innovation ?

de nouveaux arrivants (venus de la ville ou d'autres pays) qui contribuent à renouveler les visions et attentes autour du vivre-ensemble

inversement, l'engouement des « néos » pour un retour à la campagne peut exporter diverses formes de marginalités ou de trajectoires de rupture qui peuvent s'avérer contre-productives

« Chez ces néo-ruraux, on constate souvent une frilosité au sur-endettement. Au contraire, ces personnes se sous-endettent et se retrouvent sans aucun moyen pour leur activité et elles se cassent la gueule ! Quelqu'un qui dit, je vais me passer de serres, de tracteur, d'irrigation... c'est tout aussi risqué ! ça amène à d'autres problèmes ! Dans le milieu très particulier de l'agroécologie, ils veulent en faire avec trois fois rien ! » (Entretien à l'Atelier Paysan)

2. L'agroécologie et a fortiori l'agroécologie paysanne ne font pas encore suffisamment sens auprès des élus comme des agriculteurs : des notions encore trop savantes ou clivantes ?

Derbez F., « Un terrain qui ne dit pas son nom. L'instabilité de la notion d'agroécologie et ses effets sur l'enquête », Tracés, n°43, 2022, pp. 133-154.

3. Le désengagement agroécologique de l'Etat ?

le relais financier pris par les fondations privées en faveur de l'agroécologie auprès des associations comme de la recherche

la précarité des emplois dédiés à l'agroécologie au sein des collectivités territoriales
des Chambres d'agriculture inégalement impliquées